



Le 19 mars 2018

Monsieur Joseph Zayed  
Président  
Commission d'enquête et d'audiences publiques  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

V/Réf. : Mandat d'enquête sur le projet de réfection de la digue de la centrale des  
Cèdres dans la MRC Vaudreuil-Soulanges

**Objet : Participation à la deuxième partie de l'audience publique portant sur le  
projet cité précédemment**

Monsieur le Président,

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a reçu le communiqué  
l'informant de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de  
réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC Vaudreuil-Soulanges,  
débutant le lundi 26 mars à 19 heures.

Lors des séances publiques de la deuxième partie de l'audience destinées aux dépôts  
des mémoires, on me rapporte que la présence des représentants ministériels est  
facultative. Comme la séance se tiendra au-delà de 17 h 30, nous sommes donc à  
nouveau dans l'incapacité d'assurer la présence d'un professionnel compte tenu de la  
grève en vigueur.

À la suite de nos échanges concernant notre absence lors de la séance d'information, je  
tiens à vous exprimer à nouveau ma volonté de soutenir la commission. Si vous  
souhaitez que le MFFP assure une présence lors de cette séance, je vous remercie de  
bien vouloir nous le signifier afin qu'un gestionnaire y soit délégué.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, nos sincères  
salutations.

Le directeur général,

Jean-Philippe Détole

c.c. M. Philippe Bourke, Président du Bureau d'audiences publiques sur  
l'environnement